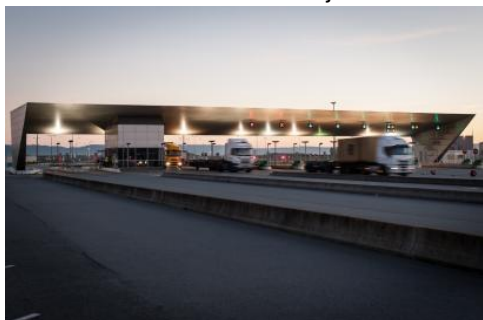




Bonnes pratiques Time to Terminal, pour fluidifier l'accès aux terminaux

Cette nouvelle procédure permet d'optimiser la circulation des transporteurs routiers sur le territoire portuaire havrais, et plus particulièrement à Port 2000. Elle est le fruit d'une collaboration entre HAROPA PORT, l'Union Maritime et Portuaire (UMEP), les manutentionnaires (Générale de Manutention Portuaire et TN groupe TCF) et les trois fédérations de transporteurs (FNTR Normandie, OTRE et l'union TLF Normandie).

Publié le 30/10/2024 - Mis à jour le 14/10/2025



©HAROPA PORT

Au Havre, HAROPA PORT gère un **réseau routier de 150 km** sur lequel **plusieurs milliers de poids lourds** circulent quotidiennement. Éviter la congestion routière, notamment aux abords des terminaux maritimes, est donc un enjeu majeur. C'est dans cet objectif que la nouvelle procédure ***Time to Terminal*** voit le jour.

Sur les plateformes en ligne de gestion des rendez-vous routiers de la Générale de Manutention Portuaire et de Terminaux de Normandie, le transporteur **réserve un créneau horaire** pour se rendre sur un terminal afin de récupérer sa marchandise.

Désormais, un **code lui est attribué** et doit être saisi sur des bornes installées au niveau de la porte François ¹_r, zone de contrôle préalable à l'accès à Port 2000. Si le transporteur arrive dans le délai communiqué, il peut ainsi accéder au terminal ; dans le cas contraire, il est invité à rejoindre le parking d'attente.

Ce lancement fait partie du projet MobiSmartPort, porté dans le cadre de la démarche [Le Havre, ville portuaire intelligente](#).

Coût de l'investissement (installation des équipements et de la signalisation sur la zone industrialo-portuaire) : 70 K€ financés par HAROPA PORT.



©HAROPA PORT

Le saviez-vous ? Les arrivées « hors rendez-vous » sont l'une des principales sources de la congestion aux terminaux.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
02 79 18 05 00